



## Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'AMF

### Nombre d'actions et droits de vote

Conformément aux dispositions de l'article L233-8 du Code de Commerce, la société Audika informe ses actionnaires qu'au 30 mars 2009, le capital se composait de **9 450 000** actions en circulation et représentait un nombre total de droits de vote de **9 450 958** calculé conformément aux dispositions de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

#### *A propos d'Audika :*

Avec près de 400 centres répartis dans 83 départements et 14% de parts de marché, Audika est le premier réseau français de centres spécialisés dans la correction auditive. Positionné sur le marché des Seniors, Audika a vocation à renforcer son leadership sur un secteur encore très atomisé. Le groupe a par ailleurs entamé récemment son développement à l'international en s'implantant avec succès en Italie. Audika est coté sur Euronext Paris, compartiment B. Indice SBF 250, Cac Mid & Small190, Cac Small 90.

Recevez gratuitement toute l'information financière d'Audika par e-mail en vous inscrivant sur : [www.audika.com](http://www.audika.com)

ISIN FR0000063752-ADI Reuters DIKA.PA Bloomberg ADI:FP -Nombre d'actions : 9 450 000

Contact Audika : Alain Tonnard / Etienne Sirand-Pugnet au +33 (0)1 55 37 30 30

Contact Actus Finance : Guillaume Le Floch au +33 (0)1 72 74 82 25